



dieulefit rando &lt;randodieulefit@gmail.com&gt;

---

**TR: Communiqué Didier Babin, Président FFRandonnée : Préparation du plan de reprise des activités fédérales**

1 message

FFRandonnée Drôme &lt;drome@ffrandonnee.fr&gt;

1 mai 2020 à 11:54

Bonjour à toutes les associations drômoises de randonnée pédestre

Nous vous transférons le communiqué du président de la FFRandonnée relatif au déconfinement après les annonces du Premier ministre.

Les autorités sanitaires et la FFRandonnée vont encore préciser les choses d'ici le 11 mai. Nous ne manquerons pas de vous informer.

Nous vous souhaitons une très bonne journée, protégez-vous.

Très amicalement

Dominique Sibeud

Président de la FFRandonnée de la Drôme



Maison des bénévoles du sport Drôme Ardèche - [71 rue Latécoère - 26000 Valence](#)

Tél bureau Valence : 04 75 75 47 83

Mobile pro : 06 58 01 59 75

Web : [www.drome.ffrandonnee.fr](http://www.drome.ffrandonnee.fr)

**Mail général :** [drome@ffrandonnee.fr](mailto:drome@ffrandonnee.fr)

**Mail Sentiers :** [drome.sentiers-itinéraires@ffrandonnee.fr](mailto:drome.sentiers-itinéraires@ffrandonnee.fr)

**Mail formation :** [drome.formations@ffrandonnee.fr](mailto:drome.formations@ffrandonnee.fr)

**Trésorerie :** [drome.tresorier@ffrandonnee.fr](mailto:drome.tresorier@ffrandonnee.fr)

[www.drome.ffrandonnee.fr](http://www.drome.ffrandonnee.fr)

Ouverture bureau le mardi ou sur rdv.

---

**De :** Fabienne VENOT <[fvenot@ffrandonnee.fr](mailto:fvenot@ffrandonnee.fr)>

**Envoyé :** jeudi 30 avril 2020 20:06

**À :** Fabienne VENOT <[fvenot@ffrandonnee.fr](mailto:fvenot@ffrandonnee.fr)>

**Objet :** Communiqué Didier Babin, Président FFRandonnée : Préparation du plan de reprise des activités fédérales

A l'attention des Présidents de comités départementaux et régionaux, et de clubs FFRandonnée

Copie : Comité Directeur, salariés, bénévoles

Bonjour,

Le Premier Ministre a dévoilé, mardi 28 avril devant l'Assemblée Nationale, les éléments du plan de sortie de confinement de la France. Dès le lendemain une réunion pilotée par la Ministre des sports a permis de les préciser pour les activités physiques et sportives.

A ce stade, il sera possible de reprendre des activités de marche et de randonnée le 11 mai à titre individuel en respectant les règles de distanciation physique, dans les espaces ouverts autorisés et en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire (zone rouge ou verte, carte à venir le 7 mai prochain de la part du gouvernement), dans une limite de distance du domicile inférieure à 100 km, et en limitant le regroupement à 10 personnes maximum.

Au-delà de ces règles générales, la FFRandonnée travaille sur les conditions de réouverture de ses clubs et sur la définition de règles et recommandations de reprise de la pratique, de l'encadrement et de l'organisation des activités fédérales dans le cadre de la doctrine sanitaire définie par notre commission médicale. Ces éléments constitueront le plan de reprise par étapes de l'ensemble de nos activités. Il permettra aux pratiquants, aux animateurs, aux baliseurs, aux dirigeants, aux formateurs... de bénéficier des informations nécessaires à la reprise progressive de leurs activités dans les meilleures conditions de sécurité pour eux, leurs proches et leurs concitoyens.

Ce plan de reprise sera présenté mercredi 6 mai au Bureau fédéral, et il sera ensuite diffusé très largement au sein du réseau et auprès du grand public. Naturellement sa mise en œuvre sera conditionnée aux annonces gouvernementales et à la confirmation du déconfinement à la date du 11 mai. Il sera adapté à partir du 2 juin, pour la deuxième phase de déconfinement.

Malgré des conditions de travail complexes, je tiens à saluer l'investissement des équipes pour assurer la continuité du service de la FFRandonnée, être à votre écoute, répondre à l'ensemble de vos questions et très rapidement maintenant vous accompagner dans la reprise de vos activités.

En tant que représentant de la FFRandonnée dans votre territoire, je sais compter sur vous pour respecter et diffuser les directives fédérales nationales ; il est de notre responsabilité de rappeler toutes les précautions qu'impose cette crise sanitaire dans l'optique d'une reprise raisonnée et responsable de nos pratiques de marche et de randonnée préférées. En attendant le plan de reprise des activités fédérales, je vous invite à profiter des différentes vidéos, applications et informations mises en ligne très régulièrement sur le site de la fédération [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr) et sur la page Facebook. Vous y retrouverez d'ici quelques jours les activités originales de clubs et de comités pour garder le contact avec leurs adhérents pendant cette période de confinement.

Et surtout d'ici le 11 mai, prenez soin de vous et de vos proches, et bougez chez vous !

Sportivement

Le Président



Didier Babin